
Estonie : vers une révision de la législation sur le port d'armes

Description

Invoquant la dégradation de la situation sécuritaire, le ministère estonien de l'Intérieur envisage de simplifier les règles relatives à la possession et à l'utilisation d'armes à feu par les citoyens estoniens : « *La loi actuelle sur les armes a été rédigée à une époque totalement différente, dans des conditions très différentes. [...] A la lueur de la situation actuelle en matière de sécurité, il est donc tout à fait naturel de revoir et d'analyser ces questions* », a déclaré le ministre de l'Intérieur Igor Taro (Eesti 200). Le ministre affirme être mu par deux principes : la nécessité que chacun sache dans le pays quel doit être son rôle en cas de crise ou de guerre et puisse l'assumer efficacement, d'une part ; la nécessité, sur laquelle s'accorde la coalition gouvernementale, d'éviter toute bureaucratie inutile, quel que soit le sujet, d'autre part. En l'occurrence, I. Taro estime que la loi sur les armes impose des conditions qu'il qualifie de « *déraisonnables* ». Par exemple, les volontaires de la Ligue de défense estonienne, formés et entraînés, doivent remplir des conditions qui ont déjà été vérifiées pour pouvoir utiliser leur arme à des fins civiles. Pour le ministre, le maniement des armes doit pouvoir s'étendre « *aux citoyens loyaux de la République d'Estonie* ».

Plus largement, certains estiment que l'enjeu ne porte pas seulement sur l'aspect législatif mais sur un nécessaire changement dans la philosophie sur l'utilisation civile des armes à feu : pour l'homme d'affaires Jaanus Rahumägi par exemple, il s'agit de donner une véritable substance au concept global de défense nationale en élargissant les possibilités données aux citoyens en matière d'autodéfense et de défense nationale.

Le Ministre se veut plus prudent et modéré, prônant une évolution progressive : la prolifération des armes à feu au sein de la société n'est pas une fin en soi, « *mais elle pourrait advenir* ». Et de souligner que le nombre de propriétaires d'armes à feu en Estonie comparé proportionnellement à celui des pays voisins, dont la Finlande, est très faible.

Sources : ERR.ee, [Legalitylens.com](https://legalitylens.com), [Weapons Act](#).

date créée

21/04/2025

Champs de Méta

Auteur-article : Céline Bayou